

france3-regions.franceinfo.fr

Pourquoi les petits-déjeuners gratuits ne sont plus distribués dans les écoles REP de Caen

Écrit par Baptiste Renaut

6-7 minutes

L'opposition accuse la mairie, la mairie explique que le dispositif dépend de l'Éducation nationale... La disparition des petits déjeuners distribués gratuitement dans certaines écoles maternelles de la ville de Caen agite les esprits depuis plusieurs jours. Qui décide et qui paie la facture ? On fait le point.

"La municipalité d'Aristide Olivier a décidé de supprimer purement et simplement les petits-déjeuners jusqu'alors proposés aux enfants des familles les plus modestes dans les écoles des quartiers prioritaires de la ville". Dans un communiqué publié le 25 septembre, l'élu écologiste d'opposition Rudy L'Orphelin, ne mâche pas ses mots.

Pour lui, la situation semble claire : la ville a coupé les vivres au dispositif. Depuis la fin de l'année scolaire, il permettait aux élèves des trois écoles classées REP+ et neuf classées REP de la ville d'avoir droit à un petit déjeuner dans leur établissement.

En France, les écoles REP accueillent des élèves en zones défavorisées, tandis que les REP+ concernent les secteurs les plus en difficulté, leur offrant encore davantage de moyens.

Mais, contrairement à ce que suggère l'élu d'opposition, ce dispositif des petits-déjeuners gratuits, initié en 2019 dans plusieurs écoles du Calvados, est financé par l'Éducation nationale, et non par les municipalités.

Les villes sont seulement responsables de la distribution. Le maire (divers droite) de Caen, Aristide Olivier, se défend donc d'y avoir mis fin. *"C'est de l'agitation politique, dénonce l'édile. Je n'ai été destinataire que cette semaine d'un courrier de la DSDEN m'informant que le dispositif des petits déjeuners ne serait maintenu que dans les REP+, donc dans trois écoles"*, explique Aristide Olivier.

Ce dispositif a en effet été supprimé pour raisons budgétaires en cette rentrée, dans tout le département du Calvados. Cette suppression concerne les établissements de REP, la distribution étant théoriquement maintenue en REP+.

"Ce qui n'est pas clair, c'est de savoir si c'est une décision de la DSDEN (la direction départementale de l'Éducation nationale, NDLR) du Calvados ou si c'est une directive nationale qu'elle applique", détaille Laurent Lehoux, administrateur de la fédération de parents d'élèves FCPE dans le Calvados.

Suspendre cette subvention, c'est faire porter la charge sur les collectivités, on peut vraiment le déplorer.

Laurent Lehoux

Administrateur de FCPE du Calvados

Une chose est sûre en revanche. Depuis la rentrée, bols et assiettes sont restés vides le matin dans toutes les écoles caennaises, y compris les trois de REP+.

"Les parents d'élèves de l'école s'inquiètent de la disparition de ce dispositif (...) car des élèves arrivent le ventre vide à l'école le matin", déplore un parent d'élève de l'école Eustache Restout, classée REP+.

Sur ce point, le maire Aristide Olivier veut se montrer rassurant. *"C'est lié au fait que l'Éducation nationale vient de mettre à jour son cadrage, et ça va reprendre incessamment sous peu",* annonce-t-il, sans avancer de date.

En outre, ces repas du matin n'étaient distribués que deux jours par semaine affirme le maire de Caen. *"L'objectif du dispositif, c'est aussi de faire de la pédagogie : ce n'est pas seulement une histoire économique, c'est l'intérêt de bien manger pour bien travailler".* *"C'est tout un programme qui est mis en péril",* appuie Laurent Lehoux, de la FCPE.

Pour pallier l'arrêt des distributions en REP, des petits-déjeuners de substitution seront offerts aux élèves caennais de ces écoles qui n'auraient pas accès aux repas chez eux, avance le maire. *"Il n'y a pas grand-chose de nouveau, car déjà en 2024 ce dispositif avait été suspendu entre septembre et décembre, sans que cela suscite une quelconque émotion",* explique-t-il.

Dès maintenant, et comme c'était le cas l'année dernière, nous avons déjà des petits-déjeuners de secours, avec des madeleines.

Aristide Olivier

Maire (divers droite) de Caen

C'est la solution qu'appelle de ses vœux Laurent Lehoux : *"On pourrait s'attendre à ce que la municipalité, au moins un temps, prenne le relais. Ils pourraient faire un effort, même si avant tout la responsabilité est du côté de la DSDEN".*

Mais il espère un investissement moins ciblé que celui actuellement envisagé par l'équipe municipale : *"S'il s'avère que la mairie fait un effort pour le maintenir pour toutes les écoles, c'est bien. Si c'est pour sélectionner un certain nombre d'écoles, on se demande sur quels critères... ça pourrait être mieux",* lance-t-il.

De son côté, Aristide Olivier espère toujours la reprise du dispositif précédent, en 2026, avec le soutien de l'Éducation nationale : *"On va discuter avec la DSDEN pour voir comment on vote une convention au mois de décembre, avec l'objectif qu'on puisse maintenir au maximum ce dispositif, dès lors qu'il est bien ciblé sur des enfants qui n'ont effectivement pas accès à ces repas chez eux".*

Contacté vendredi 3 octobre dans la matinée, l'élu d'opposition caennais Rudy L'Orphelin n'avait pas répondu à nos sollicitations à l'heure de publication de cet article.